

INFORMATIONS DE COURSE

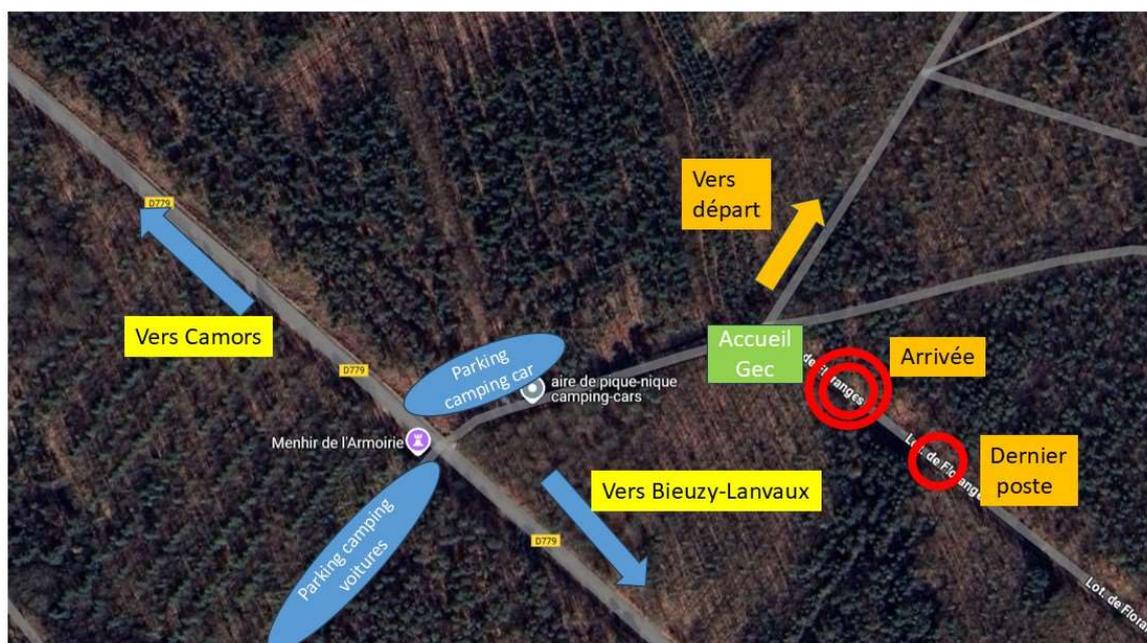
Championnats longue distance pédestre Bretagne et Pays de La Loire dimanche 1^{er} juin 2025 Floranges Kornevec Camors (56)

CIRCUITS	ECHELLE	FORMAT	DISTANCE (km)	DENIVELLE	POSTES
A	1/15 000	A4	11.5	105	19
B	1/15 000	A4	10	90	17
C	1/10 000	A4	9	95	19
D	1/ 10 000	A4	6.5	85	12
E	1/ 7500	A3	5.8	65	12
F	1/ 7500	A4	4	45	11
G	1/ 7500	A4	3.8	45	11
H	1/ 10 000	A4	5.2	75	13
I	1/ 7500	A4	4.4	70	11
J	1/ 7500	A4	2.7	30	9
K	1/ 7500	A4	2.6	15	8
ORANGE	1/ 10 000	A4	5.2	40	13
JAUNE	1/ 10 000	A4	4.4	70	11
BLEU	1/ 7500	A4	2.7	30	9
INIT	1/ 7500	A4	3.9	40	9

Stationnement et Arena:

Deux zones distinctes sont prévues pour les VL et les camping-cars. Pour ces derniers la zone est assez réduite pensez à bien serrer les véhicules.

Pour les VL le stationnement se fait sur le côté droit de la piste jusqu'à la zone de demi-tour au sud-est de la piste forestière



1Fléchage :

Rond point D779 et D768 0 Camors, puis sur la d779 entre Camors et Bieuzy – Lanvaux.
accès a hauteur du carrefour flèche « alignements de Cornevec ».

zone de course :

Dans l'annonce de course il est indiqué que le terrain est un parc. Il s'agit bien sûr d'un mauvais copier/coller. Le terrain est de type forêt avec végétation très variée, relief modéré, fossés, talus et rochers.

La végétation a fortement poussé (ronces et fougères) depuis le début du mois de mai. La course dans certaines zones blanches peut être ralentie à fortement ralentie et cela de façon irrégulière. Les zones blanches à forte probabilité de passage ont été modifiées avec les symboles végétation course lente dans une direction (406.00) ou végétation course lente (407.00) (lorsque les layons sont plus encombrés)



Suite à d'anciens travaux de coupe des petits alignements de souches/buttes sont représentés avec le symbole levée de terre en ruine (106.00)



Le port de guêtres est fortement conseillé. Vérifier la présence de tiques après la course

Zones privées

Plusieurs zones privées, ferme ou habitations particulières sont incluses dans le périmètre de la forêt domaniale. Leur traversée est interdite



Circulation routière et route interdite:

Pour les circuits A, B et C une route forestière carrossable doit être traversée au nord de la carte. Elle n'est pas très empruntée mais les véhicules roulent à vitesse normale. **La traversés de la route se fait sous la responsabilité des concurrents qui doivent respecter le code de la route.**

La course sur cette route et ses bas cotés est interdite. Seuls 4 points de passage obligatoires sont prévus (représentés par le symbole 710.100). Des commissaires contrôleront le respect de cette consigne.



Pour plus de lisibilité c'est le symbole "zone interdite"(709.004) qui est utilisé pour représenter l'interdiction de course sur et le long de la route .

Par ailleurs, La course est interdite sur toutes les routes départementales entourant la zone de course.

Attention donc en vous dirigeant du parking VL vers l'accueil la vitesse des véhicules est autour des 80 km/h

Divers :

Récompenses à partir de 14h00. Pas de buvette ni de restauration.